



BANQUE des
TERRITOIRES



Rencontre avec l'AMR 78

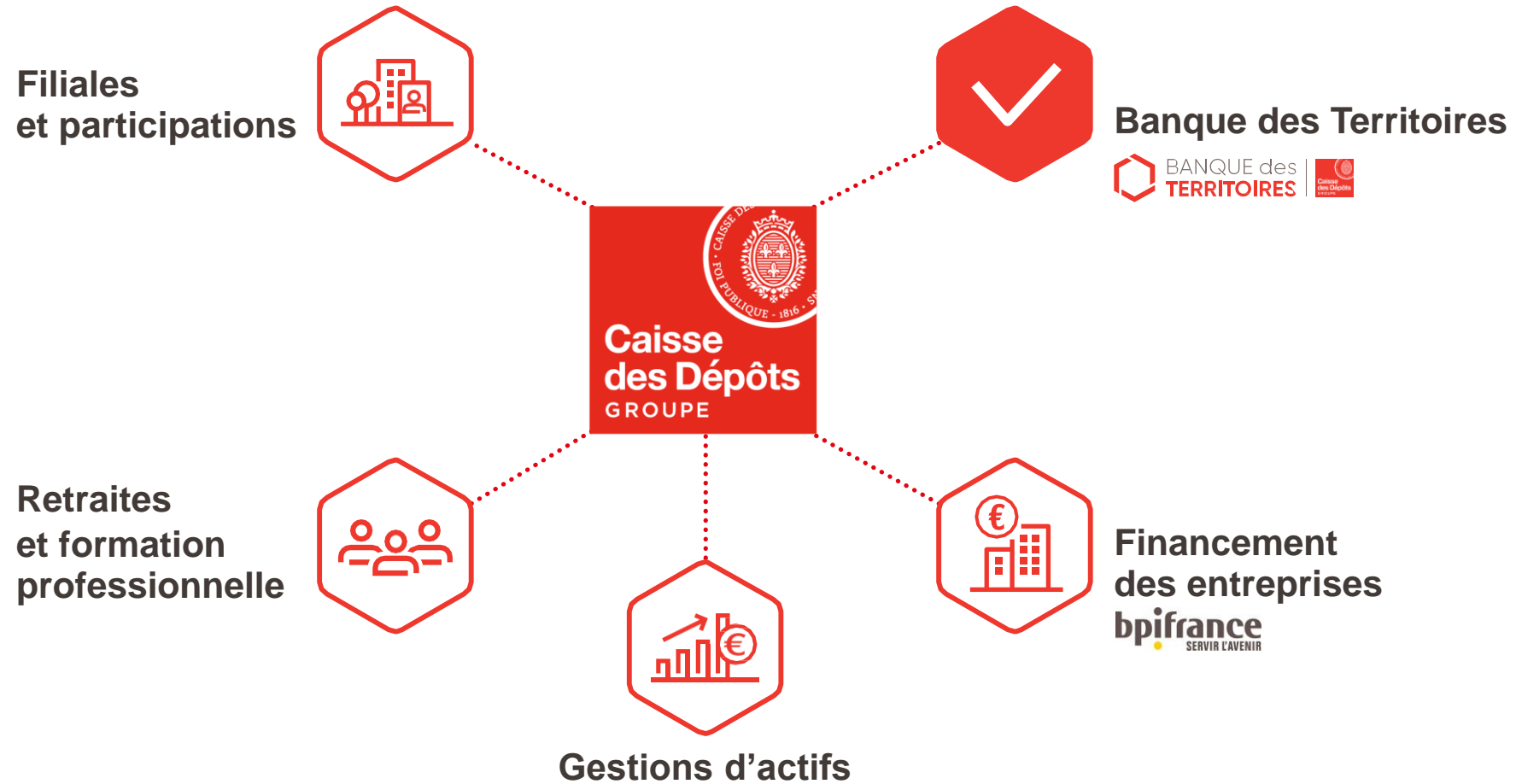
6 juillet 2021

01

**Qu'est-ce que la Banque
des Territoires ?**



La Banque des Territoires : Un des 5 métiers du Groupe Caisse des Dépôts



La Banque des Territoires : Accélérer les projets et la transformation de tous les territoires

Nos **12 champs d'intervention** permettent à chacun, en tout point du territoire, de réduire les inégalités sociales, de favoriser la cohésion et la valorisation des territoires, ruraux ou urbains.



La Banque des Territoires : Trois modalités d'interventions pour accompagner les collectivités



Conseil et Ingénierie

- **Expertise BdT**

La BdT met son expertise interne à votre service pour accompagner la structuration de vos projets

- **Crédits d'étude**

La BdT peut accompagner financièrement des études préalables



Investissements

- **Prises de participations** au capital de sociétés de projets ad hoc, aux côtés de partenaires privés pour soutenir les axes de développement du territoire : énergie, numérique, santé, tourisme,...

au capital d'outils d'économie mixte SEM/SEMOP



Prêts à Long Terme

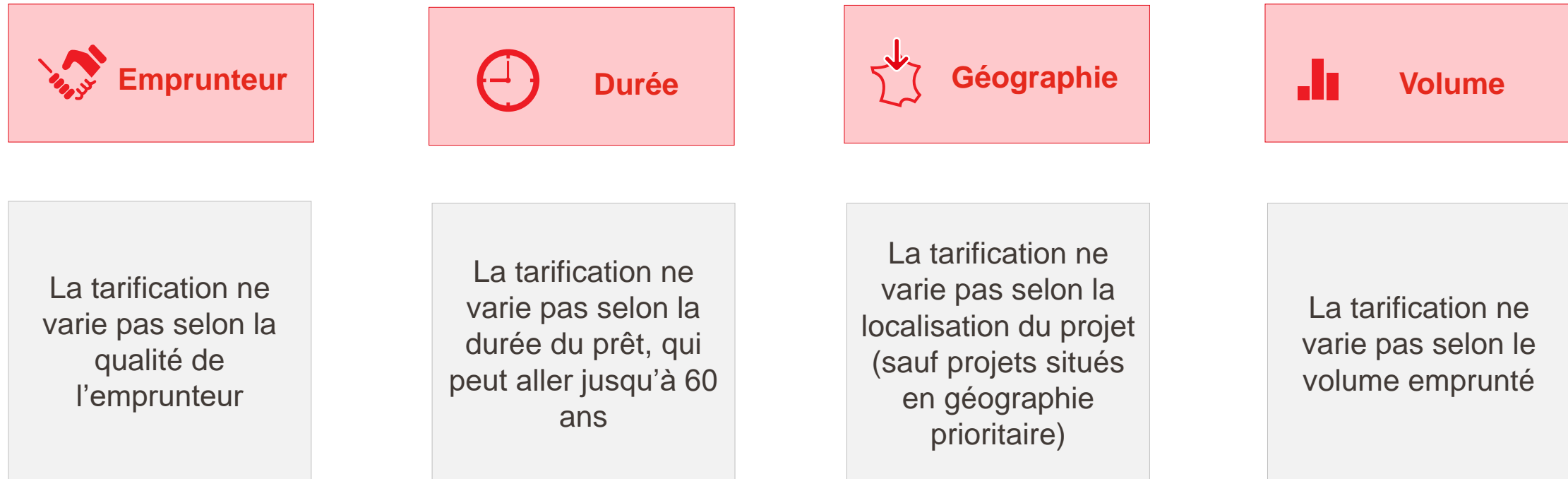
- **Une offre de prêts long terme**

couvrant l'ensemble des problématiques des projets du secteur public local et politique de la ville

02

**Nos moyens d'intervention spécifiques en
prêts**

Notre offre de prêt : des principes d'équité



1. Des principes d'intervention garantissant l'équité entre les territoires
2. Des durées et des phases de mobilisation uniques chez les financeurs du secteur public
3. Des taux particulièrement compétitifs sur les thématiques prioritaires

Une tarification fonction des qualités du projet

Un principe de financement par projet et non par budget

Des thématiques prioritaires

- Transition énergétique et environnementale
- Mobilités
- Eau et assainissement
- Education
- Santé
- Tourisme

Des zonages prioritaires

- Quartiers Politique de la Ville
- Programme Action Cœur de Ville
- Programme Petites Villes de Demain

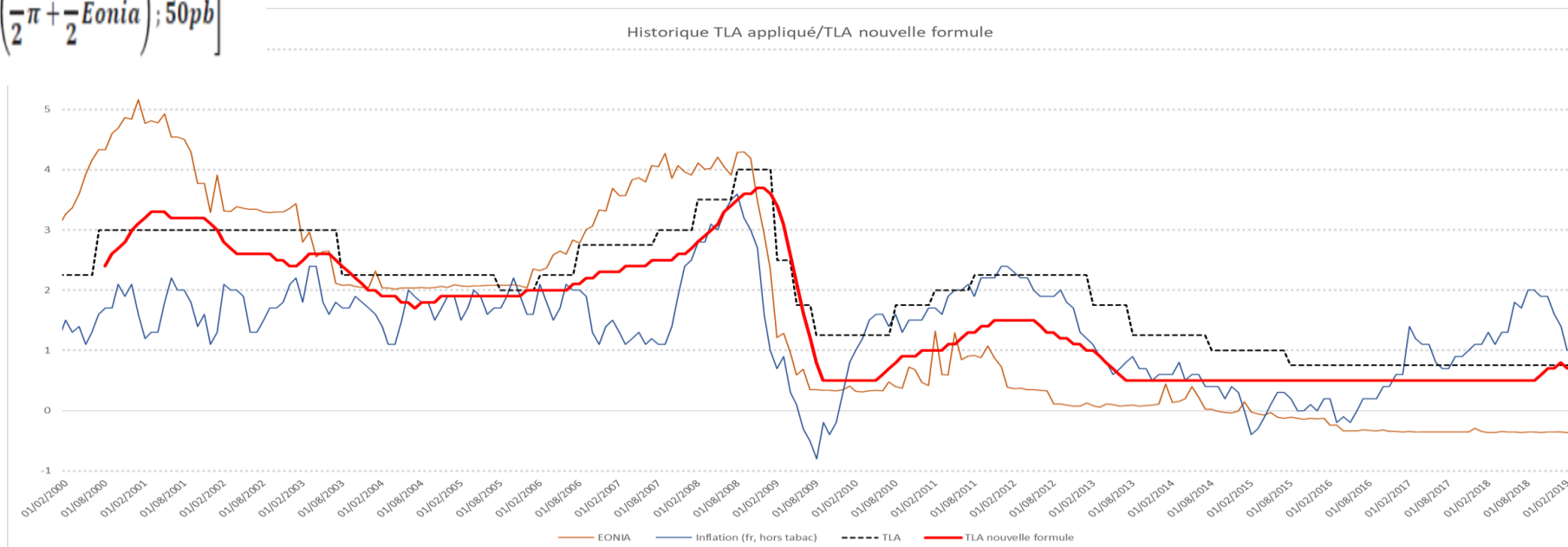
Un taux unique :

LIVRET A + 0,60%














Définition de la ressource Livret A

- Le Taux du Livret A (TLA) : **un taux révisable**, adapté aux prêts à long terme, **classé 1A selon la charte Gissler**.
- **Un taux peu volatil** : moyenne semestrielle du taux d'inflation française (IPC) et du taux interbancaire à court terme EONIA.
- **Une composante taux d'inflation** : optimisation emplois / ressources - corrélation des loyers (bailleurs sociaux) ou des recettes fiscales (collectivités locales), à l'inflation.
- Le Livret A à la Banque des Territoires, **un modèle unique** permettant de transformer l'épargne des français en financement long terme **de projets d'intérêt général**.

$$TLA = \max \left(\frac{1}{2} \pi + \frac{1}{2} Eonia ; 50pb \right)$$



Notre offre globale de financement pour les territoires

THEMATIQUES	PRODUITS					
Aménagement et foncier	 GAÏA	Acquisition foncière et travaux	 GAÏA TERRITORIAL	Résorption friches et relocalisation d'actifs industriels		
Géographie prioritaire	 PRU AM/ACV/PVD	Renouvellement urbain en quartier prioritaire	 PPU	Projet urbain en quartier veille active		
Opérations de commande publiques	 AQUA PRÊT	Infra. d'eau, d'assainis. et GEMAPI	 GPI AMBRE	 Rénovation de bâtiments éducatifs EDU PRÊT	 MOBI PRÊT	Mobilités du quotidien
	 PSPL	Opérations publiques	 ENR, biodiv., déchets, bât. passif Relance VERTE	 Secteur sanitaire Relance SANTÉ	 Secteur du tourisme Relance TOURISME	
Copropropriété dégradée	 PCD				Redressement des copropriétés dégradées	

Une offre complémentaire sur ressource BEI

Financement à taux fixe

- Des maturités de 15, 20 ou 25 ans
- Une éligibilité sur critères TEE ambitieux
- Un barème fixé par la BEI de façon mensuelle
- Financement à hauteur de 50% maximum du montant de l'investissement

Chaque offre peut être indexée sur les deux prêts, par ex :

Prêt

Ex, Bâtiments éducatifs

Taux fixe

(sur ressource BEI, barème mensuel juillet 2022)

Barème TF mensuel	15 ans	20 ans	25 ans
Taux d'intérêt du prêt	2,72%	2,86%	2,89%

Condition : 1 critère TEE

50% maximum du montant de l'investissement

TLA + 60 pb

(Taux Livret A)

Selon ses besoins, la collectivité peut bénéficier d'un financement à taux fixe sur ressource BEI et/ou d'un financement TLA. Elle peut également financer son projet en TLA intégralement, si elle le souhaite pour des durées plus longues.

Les thématiques TEE (transition écologique et énergétique)



Rénovation
énergétique des
bâtiments



Energies
renouvelables



Mobilité douce
et décarbonée



Préservation de
la biodiversité
et adaptation au
changement
climatique



Préservation de
l'environnement
et lutte contre la
pollution



Circuits courts
et transition
alimentaire

Exemples de projets

- Rénovation thermique ayant pour objectif une réduction des consommations de 30 %, un diagnostic de performance énergétique et un déploiement de moyens de comptage,
- Construction de bâtiments publics passifs (consommation de chauffage inférieure à 15kWh/m²/an, ou bâtiment à énergie positive)

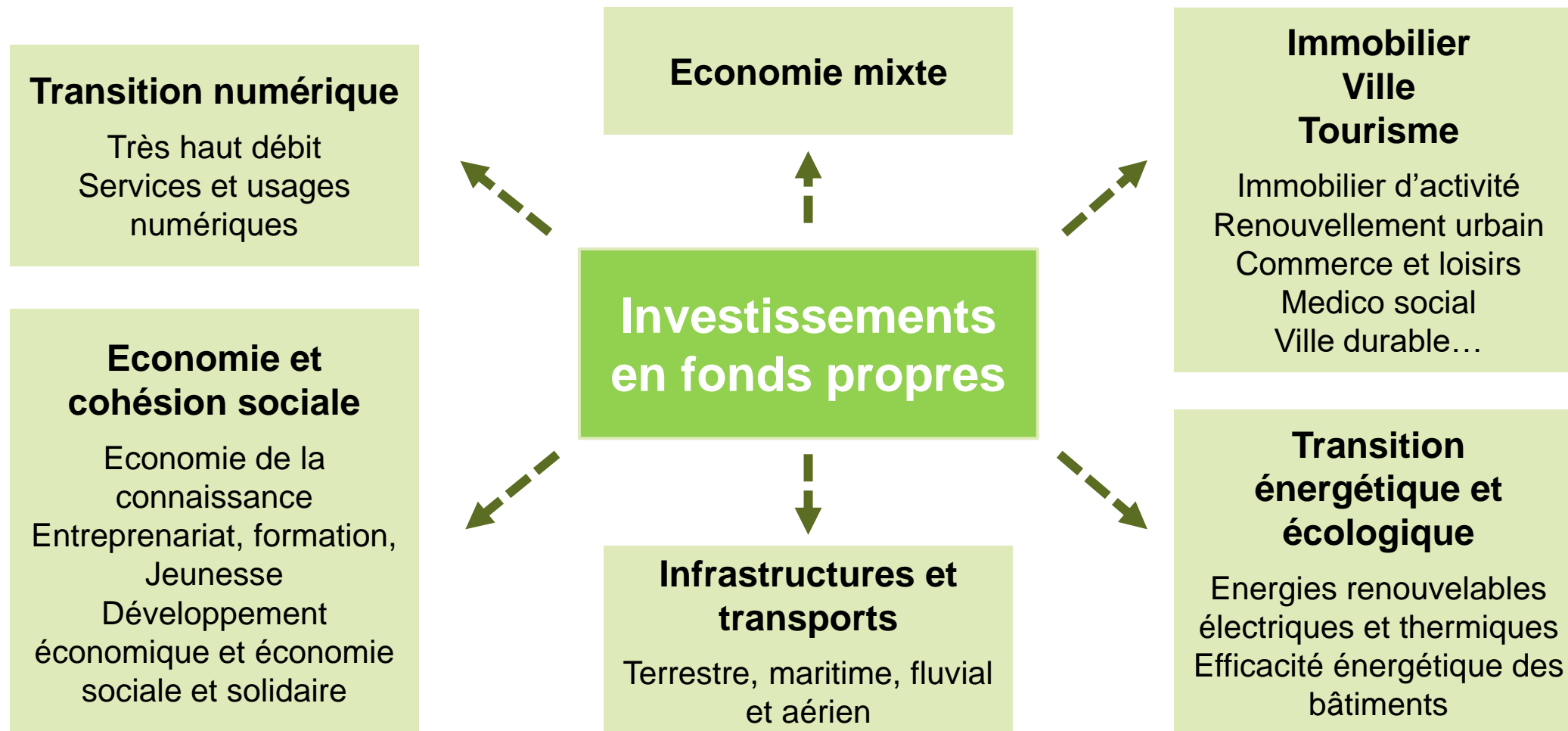
03

**Nos moyens d'intervention en
investissement**



Le soutien aux projets d'investissement des villes ACV

- Un soutien possible en investissement, avec la (les) commune ou-et l'intercommunalité



Quelques exemples de soutien à des sociétés de projets, toujours comme co-investisseur minoritaire pour accompagner vos investissements dans la durée

- ✓ **SEM** : pour développer une intervention spécifique comme opérateur d'intérêt général en réponse à un besoin identifié par les pouvoirs publics (aménagement foncier, restructuration commerciale...) Elle doit s'appuyer sur des compétences fortes avec un ou deux métiers cohérents maximums
 - La BDT intervient comme investisseur d'intérêt général
 - La collectivité est actionnaire majoritaire.
 - La BdT joue un réel effet de levier.

- ✓ **SCIC, SAS** : d'autres modèles possibles en fonction de vos besoins.
 - La BdT est toujours actionnaire minoritaire, mais veille à négocier un cadre contractuel.
 - La BdT investisseur avisé, recherche toujours une rentabilité proportionnée au risque.
 - La BdT investit dans des projets immobiliers et non des structures d'exploitation (sauf exceptions).
 - La BdT est investisseur de long terme, même si elle examine régulièrement la rotation de son portefeuille.

- ✓ **SEMOP** : pour permettre la réalisation d'une opération de construction, de développement ou d'aménagement.
 - La collectivité peut détenir entre 34 et 85 % du capital et dispose de la présidence de la société.
 - Les opérateurs économiques, dont la BdT-CDC, peuvent détenir entre 15 et 66 % du capital.

04

Nos moyens d'intervention en ingénierie

Territoires Conseils : l'accompagnement des projets communaux et intercommunaux

Territoires Conseils est un **service gratuit, dédié aux communes de moins de 20.000 habitants**, à toutes les communes d'Outre Mer, aux communes nouvelles et à toutes les intercommunalités.

Ingénierie territoriale

Bénéficiez de l'appui de consultants experts pour définir votre stratégie de développement territorial et concevoir votre projet.

Accompagnement méthodologique

Bénéficiez du soutien des experts du développement territorial pour faire progresser vos idées.

Service de renseignements juridiques et financiers

Le Service est gratuit : nos experts juridiques et financiers sont là pour répondre à vos questions.

Appel gratuit au 0970 808 809



Le cofinancement en ingénierie de la Banque des Territoires

- **Cofinancement d'études thématiques, préopérationnelles et opérationnelles à hauteur de 50%**

Conditions d'éligibilité :

- demande s'inscrivant dans le cadre d'un projet global de développement économique et/ou de redynamisation, public et/ou privé
- Sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité bénéficiaire ou d'un acteur privé (dans le cadre de Territoires d'Industrie)

Pièces à fournir → Ecrire le besoin, le « cahier des charges » + plan de financement

Le cofinancement en ingénierie de la Banque des Territoires

➤ Nature des études pouvant faire l'objet d'un cofinancement :

■ Ingénierie stratégique

Organiser et coordonner la mise en œuvre d'actions sectorielles prévues dans le cadre du projet de revitalisation: structuration des objectifs et organisation des moyens

■ Ingénierie pré-opérationnelle thématique

Réalisation d'analyses thématiques (Logement, foncier, tourisme, commerce, mobilité, santé, etc) approfondies dans le cadre de la traduction du projet global en plan d'actions et de sa spatialisation.

■ Ingénierie opérationnelle et le montage juridico-financier des projets

Définition des conditions de mise en oeuvre des projets dans toutes leurs dimensions : technique, économique, juridique, financière, commerciale, foncière, temporelle, gouvernance / garantir la faisabilité de l'opération

■ Ingénierie pour la conduite des opérations d'investissements publics (directes ou concédées)

prestations (AMO) en appui à la collectivité, dans l'exercice de sa fonction de Maître de d'ouvrage.

■ Ingénierie pour la facilitation des opérations d'investissements privés

Prestations qui permettent à la collectivité ou un porteur de projet dont la démarche a fait l'objet d'une fiche-projet retenue par la collectivité, d'apporter un environnement favorable à des porteurs de projets privés.

05

Pour nous contacter



➤ Vos interlocuteurs dédiés dans les Yvelines :

Grégoire Charbaut, Directeur Territorial des Yvelines et des Hauts-de-Seine
gregoire.charbaut@caissedesdepots.fr T_ 01 49 55 68 89

Pierre Degrois, chargé de développement Rambouillet Territoires et Haute-Vallée-de-Chevreuse
pierre.degrois@caissedesdepots.fr 01 49 55 68 73 / 06 32 99 57 68

Nathalie Di Piro, chargée de développement Saint-Quentin-en-Yvelines
nathalie.dipiro@caissedesdepots.fr 01 49 55 68 19 / 06 77 94 34 05

Tristan Manderfeld, chargé de développement Grand-Paris-Seine-et-Oise, Saint-Germain-Boucles-de-Seine, Gally-Mauldre, Portes-de-l 'Ile-France et grands comptes 78
tristan.manderfeld@caissedesdepots.fr 01 49 55 68 78 / 06 08 32 72 93

Laura Kern, chargée de développement Versailles-Grand-Parc, Coeur-d 'Yvelines et Pays-Houdanais.
laura.kern@caissedesdepots.fr 01 49 55 68 35 / 06 74 07 35 66

banquedesterritoires.fr

 | @BanqueDesTerr